

VOUS AVEZ DIT COBALT ?

La République démocratique du Congo dispose de 70 % des réserves mondiales de cobalt, un minerai essentiel dans la fabrication des batteries des téléphones et des ordinateurs portables, celles des voitures électriques ou encore des cigarettes électroniques. En 2014, l'UNICEF estimait à 40000 environ le nombre d'enfants travaillant dans ces mines, tandis que Goldman Sachs prévoit que d'ici 2051, les véhicules électriques devraient représenter la moitié des ventes mondiales de voitures, énergie verte oblige. Peut-on parler d'« énergie verte » à propos du lithium et du cobalt qui entrent dans la composition des batteries des véhicules électriques ?

D'après l'ONG World Vision, le travail infantile concernerait pas moins de 160 millions d'enfants dans le monde, soit [1 enfant sur 10](#). Agriculture, textile, travaux domestiques... ils sont aussi employés dans l'exploitation minière, comme c'est le cas en République démocratique du Congo, située au cœur de la Copper Belt et première productrice de cobalt.

Vidéo de 2 mn <https://youtu.be/WBNGHTyO5k8>

L'IFP Énergies Nouvelles (IFPEN), acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement, qui a succédé à l'Institut français du pétrole (IFP), nous explique que « le cobalt doit [...] sa visibilité actuelle à son utilisation croissante dans les technologies bas carbone, également appelées technologies vertes (énergies renouvelables et batteries rechargeables) : il est présent notamment dans les aimants des turbines des éoliennes, mais aussi et surtout dans les cathodes des batteries lithium-ion et des batteries à hydrure métallique de nickel employées dans [les véhicules électriques ou hybrides](#) (Slack et al., 2017). »

Sur un site du [gouvernement canadien](#), un des pays producteurs, on apprend aussi que « les composés de cobalt sont utilisés depuis des siècles comme pigment pour la poterie, le verre, les peintures et d'autres activités. [Il] est également un élément important de l'alimentation humaine en tant que composant de la vitamine B12. » Sa part de composition la plus importante se répartit néanmoins dans celle des batteries des véhicules électriques (40 %) et celle des appareils portatifs (30 %). D'après [le livre blanc du Forum économique mondial](#), « elle devrait être multipliée par quatre d'ici à 2030, en grande

partie en raison de l'adoption généralisée des véhicules électriques ».

Sur la scène mondiale, la Chine, première consommatrice, se place en tête des producteurs de cobalt affiné. Elle puise le minerai brut, dont dépend en grande partie notre technologie moderne, principalement en République démocratique du Congo. En 2022, la RDC a fourni 130000 tonnes de cobalt et sa réserve était estimée à 4 millions de tonnes.

« En RDC, environ 80 % de la production de cobalt provient des mines industrielles et 20 % des mines artisanales. Contrairement aux mines industrielles, portées par des entreprises multinationales qui utilisent des équipements et des technologies modernes, les mines artisanales sont menées par des individus ou des petites entreprises locales, qui utilisent des outils manuels pour extraire le cobalt des gisements de minerai. Ces mines sont généralement moins réglementées et font travailler de nombreux enfants au quotidien. Ce travail est pourtant illégal et très dangereux pour les mineurs. Au-delà des mines artisanales, il est également fréquent que des enfants escaladent les murs des grandes exploitations industrielles afin d'y retirer un peu de cobalt. Ces incursions illégales sont dangereuses et se soldent parfois par des accidents mortels ou des confrontations avec les autorités », peut-on lire sur le site de World Vision.

Ajoutons à ces accidents mortels et à ces confrontations avec les autorités le fait que ces enfants risquent de développer des maladies respiratoires, voire d'être abattus lorsqu'ils sont surpris par des gardes patrouillant dans ces mines ou par la police venue leur prêter main-forte [à la demande des propriétaires](#). À Kolwezi, chef-lieu de la province de Lualaba et capitale mondiale du cobalt, les enfants, parfois accompagnés de leurs parents, profitent du temps entre deux tours de garde pour s'introduire dans les mines et tenter de récolter quelques pépites de cuivre et de cobalt, qu'ils revendent ensuite pour des sommes misérables. Ainsi, ils peuvent apporter un peu de nourriture à leurs familles. L'avocat spécialiste des droits humains Donat Kambola explique qu'il « *n'y a pas une seule mine congolaise qui soit conforme au Code minier. Les sites ne sont pas suffisamment sécurisés, ce qui permet aux enfants de pénétrer clandestinement, et les négociants ne sont pas contrôlés, ce qui assure une totale impunité.* »